

Recensement de la Chevêche d'Athéna sur le pourtour de l'Etang de Berre (Bouches-du-Rhône)



© Gilles Viricel

Coordination: François Grimal & Olivier Hameau



Mars – Avril 2013

RECENSEMENT DE LA CHEVÊCHE D'ATHENA

sur le pourtour de l'Etang de Berre (mars - avril 2013)

Contexte

La Chevêche d'Athéna est un rapace nocturne sédentaire qui occupe les paysages agricoles ouverts pourvus de zones enherbées et de cavités (vieux arbres, petit bâti rural). Ses effectifs en France et dans plusieurs autres pays d'Europe ont diminué de façon spectaculaire depuis les années 1960-70 en raison principalement du bouleversement des pratiques agricoles survenu après guerre. Actuellement au niveau national, un programme de suivi des populations (**Observatoire national Inter-Parcs**), la valorisation des actions entreprises chaque année par une multitude d'acteurs locaux pour la conservation de cette espèce (**bulletin Chevêche-info et les Rencontres du réseau Chevêche**) et une opération de sensibilisation destinée à mieux faire connaître les oiseaux de la nuit (**Nuit de la Chouette**) bénéficient du soutien du Ministère de l'Ecologie dans le cadre d'un Plan National d'Action validé en 2001. Depuis 2010, la LPO anime également une déclinaison de ce Plan en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le soutien de la DREAL ; sa mise en œuvre s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'un programme d'étude et de protection de la Chevêche mené en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon depuis 2004. Ainsi le recensement à grande échelle de l'espèce permettant la localisation des principaux noyaux de population font partie des actions prioritaires définies par ce Plan. Cet objectif a déjà fait l'objet d'un travail entrepris sur une majeure partie des zones agricoles de Vaucluse (2005 – 2010) et dans les Bouches-du-Rhône (2011 - 2012).

Secteur géographique du recensement

Ce recensement a été réalisé sur un ensemble de 12 communes contiguës situées dans la partie orientale et sud de l'Etang de Berre. La zone géographique se caractérise globalement par des zones agricoles (vignes, cultures annuelles, vergers) entrecoupées de massifs boisés, le tout inséré dans un contexte urbain et périurbain assez marqué. L'altitude moyenne y est de 45 mètres.

Protocole de recensement

Le recensement des Chevêches a été effectué en utilisant la méthode de la « repasse » qui consiste à localiser les mâles par le chant pendant la période de reproduction. Le chant est reproduit à l'aide d'un enregistrement sur CD pour faire réagir les chouettes présentes. Les points de repasse sont distribués de façon systématique et homogène sur l'ensemble des secteurs agricoles de la zone d'étude (1point / km² positionné au centre des mailles U.T.M du fond de carte 1/25 000). Au total, 95 points ont ainsi été réalisés aux mois de mars et avril, période de chant optimum chez cette espèce. Chaque point d'écoute dure 7 minutes avec une diffusion de la repasse effectuée en respectant la séquence suivante :

Ecoute (1 min.) - chant (30 s.) – écoute (30 s.) – chant (60 s.) – écoute (60 s) – chant (90 s) – écoute (90 s).

Chaque soirée débute à la tombée de la nuit et dure trois heures au maximum (une dizaine de points sont ainsi couverts chaque nuit). Le matériel utilisé est constitué d'un lecteur CD suffisamment puissant (magnétophone, autoradio) et d'un enregistrement du chant de la Chevêche (sans cris d'alarme). Toutes les indications telles que mâle chanteur, couple chanteur, cri d'un individu, direction et distance estimée des contacts sonores ont été consignées sur une fiche de terrain (une fiche / point d'écoute).

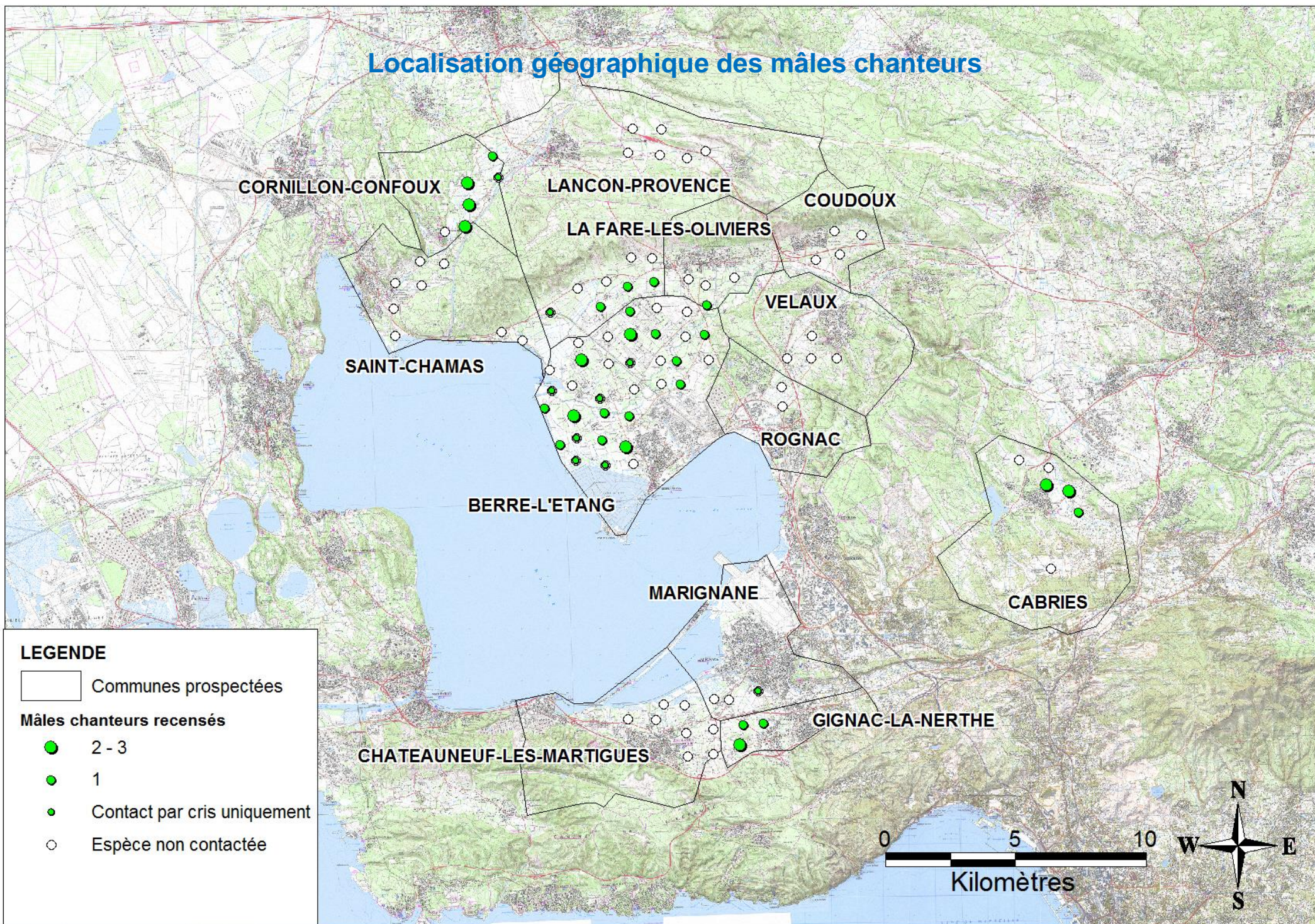
Résultats

La Chevêche a finalement été contactée sur 37 points d'écoute (39 % des points réalisés) pour un total de 40 mâles chanteurs recensés. La densité moyenne de cette espèce sur le secteur géographique prospecté, ramenée à l'ensemble des mailles kilométriques recensées, y est donc de 0,42 mâle chanteur/km². Ces chiffres (densité et fréquence de contact) correspondent à ceux relevés dans le Pays d'Aix-en-Provence lors du recensement de 2010. La Chevêche présente, conformément à la connaissance que nous avons sur l'écologie de cette espèce, une répartition en noyaux de population avec des secteurs à plus forte densité (> 1 mâle chanteur / km²) séparés entre eux par des secteurs de plus faible densité (< 0,5 mâle chanteur / km²) et des zones où l'espèce est absente. La carte ci-dessous donne la distribution géographique des contacts de Chevêche. S'il on définit ici géographiquement, de façon arbitraire, un noyau de population comme étant constitué des mailles kilométriques (carrés U.T.M) sur lesquelles au moins un mâle chanteur a été contacté et qui sont globalement contigües les unes avec les autres, on peut citer distinctement les 4 noyaux de population suivants :

- ✓ Un noyau de 22 mâles chanteurs (densité = 0,65 mâle chanteur/km²) sur le secteur de Berre l'Etang (34km²).
- ✓ Un noyau de 9 mâles chanteurs sur Cornillon-Confoux (densité = 1,8 mâle chanteur/km²).
- ✓ Un noyau de 5 mâles chanteurs (densité = 1,6 mâle chanteur/km²) qui semble isolé sur la commune de Cabriès. Ce petit noyau est cependant à rattacher au noyau recensé en 2010 dans le secteur d'Aix-les-Milles (24 mâles chanteurs).
- ✓ Un petit noyau isolé de 4 mâles chanteurs à Gignac-la-Nerthe (densité = 1,33 mâle chanteur/km²).

On notera au final qu'en dehors de ces noyaux, les secteurs prospectés restent marqués par une totale absence de l'espèce (aucun contact durant le recensement). Rappelons que la Chevêche est une espèce sédentaire, généralement fidèle à son site de reproduction d'une année sur l'autre et qui présente une dispersion juvénile assez limitée (une grande majorité des oiseaux se reproduisent à moins de 10km de leur site de naissance). Cette espèce évite en principe la traversée des zones boisées et très fortement urbanisées.

Localisation géographique des mâles chanteurs



Perspectives

Le recensement standardisé de la Chevêche d'Athéna réalisé dans cette partie des Bouches-du-Rhône vient ainsi compléter la connaissance que nous avons de cette espèce en région PACA, tant d'un point de vue des effectifs contactés que sur la localisation des principaux noyaux de population.

Parmi les perspectives envisageables à donner à ce travail, il semblerait intéressant de mettre en place un suivi des effectifs, basé sur la même méthode de recensement et réalisé à minima sur les quatre principaux noyaux de population identifiés. Le pas de temps retenu pour un tel suivi pourrait être de quatre ans.

Un travail de terrain plus ciblé cherchant à identifier et caractériser plus précisément les sites potentiels de nidification de la Chevêche au sein de ce secteur géographique (cabanons agricoles, arbres remarquables, bâti ancien) présenterait un avantage certain pour de futures mesures de conservation en faveur de cette espèce. Les fiches de terrain renseignées lors de la réalisation des points de repasse, sur lesquelles ont été indiqué le positionnement géographique des chanteurs, pourraient constituer une base avantageuse pour la réalisation de ce travail.

Remerciements

Ce recensement est le fruit d'un travail collectif réalisé par les membres bénévoles du groupe local LPO de Berre Est. Nous remercions donc toutes les personnes suivantes qui ont participé à la réalisation des points de repasse : Claude Bonicci, Frédéric Gourc, François Grimal, Patrick Höhener, Daphné Klejnowski, Aurélie Johanet, Alexandre Lautier, Sandrine Piorunowski, André Renoux, José Salado et Chantal Seguin.